



Monsieur le Directeur Académique,

Le décret PPCR prévoit que tous les professeurs des écoles ont vocation à dérouler leur carrière sur au moins deux grades pour une carrière complète.

Le tableau d'avancement que vous nous présentez aujourd'hui en CAPD est dans la logique des nouvelles mesures envisagées par ce gouvernement sur l'ensemble des promotions, une logique qui vise à mettre plus de place au mérite remettant ainsi en question celle du PPCR.

Les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 suscitent de nombreuses interrogations et de la colère parmi nos collègues. Depuis la mise en ligne des avis sur i-prof, les collègues n'ont pas cessé de nous solliciter pour nous faire part de leur sentiment d'injustice et du manque de reconnaissance de l'institution.

D'une part, les avis basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignants engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu, à minima, comme très satisfaisant.

Le tableau d'avancement montre des aberrations pratiquement sur toutes les pages, ainsi avec la même ancienneté, la même note, des collègues ont un avis « satisfaisant » alors que d'autres ont un avis « très satisfaisant » voire d'autres encore « à consolider ». Comment expliquer qu'un enseignant après 25 ans de carrière, actuellement au 11^e échelon et avec une note de 17 a un avis « à consolider » alors qu'une autre collègue avec 20 ans de carrière à l'échelon 9 et une note de 16,5 peut avoir un avis excellent ? Il est clair que la note n'a absolument pas été un critère pour fixer l'appréciation alors que le BO le recommande.

Les conséquences morales sont importantes pour l'ensemble des collègues concernés au regard de leur investissement professionnel au quotidien face à une appréciation profondément démotivante.

Les conséquences financières sont tout aussi importantes à moyen et long terme puisque ces appréciations ont vocation à rester figées jusqu'au supposé passage à la hors classe de l'intéressé.

Pour de nombreux collègues, anciens instituteurs, c'est la double peine : peu de points de valeur professionnelle liés au « satisfaisant » et peu de points liés à l'ancienneté dans le corps des PE entraînent un petit barème, reléguant leur promotion à la Hors-classe aux calendes grecques !

En effet, à l'injustice majeure, constituant de plus une aberration pédagogique, qu'est la pérennité de l'avis, s'ajoute pour les anciens instituteurs, l'absence de prise en compte de leur ancienneté générale de service (AGS). Ainsi certains collègues, anciens instituteurs, enseignent depuis 39 ans et ne totalisent que 10 points de carrière parce qu'ils sont passés tardivement dans le corps des PE. Font-ils pour autant un métier différent ? Tous ces collègues ne pourront pas espérer partir en retraite en étant à la hors classe.

Nous vous demandons, Monsieur le Directeur Académique, que l'AGS soit prise en compte dans le calcul de barème. Vous pouvez faire le choix dans le cadre de ce nouveau barème de favoriser l'AGS pour permettre à tous les enseignants de partir en retraite en étant à la hors classe. C'est une question de justice sociale !

Nous vous demandons également de modifier les appréciations afin que tous les collègues au 11^{ème} obtiennent un avis excellent, que tous les avis « satisfaisant » soient transformés en avis « très satisfaisant », que tous les avis « à consolider » soient retirés.

Il y a un autre point de mécontentement en cette fin d'année, Monsieur le Directeur Académique, c'est la formation des nouveaux directeurs qui se déroule cette semaine. Alors que cette formation devait être programmée depuis un certain temps, les directeurs et directrices n'en ont été informés que vendredi dernier entre 19h30 et 20h00, certains mêmes ont été appelés à leur domicile. Ils ont été pour le moins surpris voire même choqués de cette façon de faire. Inutile de vous préciser que pour beaucoup, ils avaient cette semaine des équipes éducatives, des conseils de maîtres, des rendez-vous de parents programmés et ils ont dû s'adapter au dernier moment. Par ailleurs, il semblerait que la formation dispensée dès le lundi était identique à la formation reçue en septembre l'année dernière. Cette façon d'organiser les choses relève pour le moins d'un manque de respect de leur travail au quotidien.

Cette fin d'année nous montre que les mécontentements des collègues sont importants et qu'ils sont loin de ressentir la confiance que notre ministre prône pourtant régulièrement.